● | PRÉVENTION DU SUICIDE - MODULE SENTINELLE

Cette formation vise à être en mesure d'évaluer, intervenir et désamorcer la crise en particulier la crise suicidaire. Développée au Québec, elle est accréditée par le Groupement d'Etudes et de Prévention du suicide (GEPS) et la Direction Générale de la Santé. Cette formation fait partie d'un ensemble de trois modules proposés aux professionnels et citoyens en fonction de leur profil et compétences pour prévenir la crise suicidaire.

Les différents intervenants sont ensuite inscrits dans un réseau dont la liste est connue et régulièrement mise à jour, au sein duquel sont dispensées des actions de formation continue et de débriefing au moins une fois par an.

COMPETENCES VISÉES

- Repérer les personnes en souffrance au sein de son milieu de vie ou de travail
- Aller vers les personnes repérées et ajuster ses modalités relationnelles pour entrer en contact avec elles
- Orienter et accompagner, si nécessaire, les personnes repérées vers les ressources appropriées
- Connaitre le champ et les limites de son action
- Prendre soin de sa propre santé mentale

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- S'approprier différentes notions de base: empathie, souffrance
- Travailler sur les mythes, aprioris moraux sur le suicide
- Découvrir la dynamique de la crise suicidaire
- Repérer les signes de souffrance et les signaux d'alerte d'un risque suicidaire
- Appréhender le rôle de la sentinelle

MÉTHODOLOGIE

- ✓ Alternance d'apports théoriques et de mises en situation à partir de vignette clinique
- ✓ Utilisation d'outils pédagogiques permettant de faciliter les échanges : présentations PPT, activités interactives, etc...
- ✓ Accès aux ressources documentaires sur l'espace stagiaires sur le site internet du CODES

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public

***100 %** de satisfaction*

2 structures : 52 formés

***100 %** de réussite*

MODALITÉS

Nombre de participants
6 à 12 maximum par groupe

Durée
1 jour

Coût
En groupe ou en individuel inter établissement :
Devis sur demande

Formateurs
Binôme validé par le GEPS

Dates
Sur demande :
cf. p.5
« Modalités d'inscription »

Pré-requis
Aucun

Cf. Accessibilité en p.6

LIEU (Cf. «MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES » page 7

- Sur site au Centre Hospitalier Ravenel – MIRECOURT.
- Hors site dans les locaux de l'établissement demandeur.
- Formation en présentiel.

VALIDATION & MODALITÉS D'ÉVALUTION

Les formateurs évaluent les stagiaires à l'issue de la formation.

- Assiduité.
- Tour de table en début et fin de la session.
- Quiz des connaissances en début et fin de session
- Enquête de satisfaction.
- Attestation de stage.

| MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

- **Choisir sa formation** :

Les programmes détaillés sont consultables dans ce catalogue, ainsi que sur notre site internet :

https://epsytera.fr/ch-ravenel/

- **Procédure d'inscription :**

Contact : elise.mangin@ch-ravenel.fr **Téléphone : 03.29.37.84.07**

Afin de traiter votre demande efficacement, merci de nous faire parvenir l'un des formulaires suivants :

- **Fiche de recueil & modalités pratiques** : pour une inscription collective ou intra-établissement
- **Fiche d'inscription individuelle** : pour une inscription individuelle ou inter-établissement

Ces documents sont obligatoires dans le cadre de la certification QUALIOPI.

⚠ **Important : Une réponse rapide aux questions administratives permettra de faciliter et accélérer le démarrage de la formation.**

- **Modalités d'inscription**

Groupe inter-établissement

L'inscription est possible **jusqu'à 30 jours avant le début de la session**, **dans la limite des places disponibles**.
Elle ne sera **définitivement validée qu'après confirmation du respect des prérequis** exigés pour la formation par le candidat.

Groupe complet intra-établissement

Dans le cadre d'une demande en intra, le **Centre Hospitalier Ravenel** vous proposera des **dates dans les meilleurs délais et sous 90 jours**.

Les délais d'accès moyens sont généralement **inférieurs à 6 mois** à compter de la date de signature du devis. Ce délai suppose que les dates de planification proposées soient rapidement validées par le demandeur de la formation, en fonction de ses **disponibilités** et de celles du ou des **formateurs pressentis**.

La transmission de la **fiche de recueil** permettra de **mieux cerner vos besoins en formation** ainsi que le **contexte de votre demande**, afin d'adapter au mieux l'intervention.

Validation de l'inscription

L'inscription sera définitive **uniquement après validation des prérequis** par le candidat.

Une **convention de formation** ainsi que les **Conditions Générales de Vente** vous seront adressées environ **trois semaines avant le début de la session**.

Déroulement de la formation et accessibilité

Dans notre établissement

Les formations peuvent se dérouler dans nos locaux situés au :

1115 avenue René Porterat – 88500 MIRECOURT

Nous disposons de :

- **6 salles de formation**, dont **5 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)** (voir plan ci-après).
- Un **parking** est disponible à proximité.
- Les **repas** peuvent être pris au **restaurant du personnel**.

Dans votre établissement

La formation peut également être organisée **au sein de votre structure**, **sous réserve de la mise à disposition d'une salle conforme aux exigences pédagogiques** et techniques de la formation concernée.

Nos formations sont **accessibles aux personnes en situation de handicap**.

Pour adapter au mieux les conditions d'accueil, notre **référente handicap**,

Mme Alexandra FERREIRA – 03.29.37.83.76 – se tient à votre disposition.

La mise en œuvre d'éventuelles adaptations se fait **en concertation avec la référente handicap** et le **référent pédagogique** de la formation concernée.

SATISFACTION PAR PROGRAMME ET PAR ANNEE :

Taux *« de satisfaction - Satisfait et très satisfait »*

« Nombre de structures » et/ou « Nombre de formés » ***Du 01/01 au 31/12/2025***

Taux *de réussite* ***Du 01/01 au 31/12/2025***